

Le Blaisois

74^{ème} édition, automne 2020



Votre Conseil municipal

Jacques Desmarais, maire
Ronald Girardin
Julie Brosseau
Sylvain Raymond
Eric Lachance
Jules Bergeron
Alain Gaucher



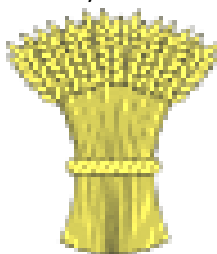
Municipalité de



795, rue des Loisirs
Saint-Blaise-sur-Richelieu
(Québec) J0J 1W0

Répertoire des organismes communautaires de SAINT-BLAISE-SUR-RICHELIEU

Bibliothèque, Monique Paradis,
450 291-5944 poste 2541
Cercle des fermières, Patricia Scotto
450 291-5836
Centre de la petite enfance Joie de Vivre,
Lucie Martin, 450 346-4149 poste 4111
Club FADOQ de l'Âge d'Or, Jocelyne Auclair,
450 291-5817
Club de Scrabble, Patricia Scotto
450 291-5836
Comité d'entraide, Gérard Bisailon,
450 291-4453
École Saint-Blaise, Isabelle Bujold, directrice,
450 291-5500
Musée Feller,
514 912-5817
LBGSB, Nancy Pelletier,
450 291-3693
Service des Loisirs, Julie Gagnon,
450 291-5944 poste 2540
Gymnase, 450 291-5944 poste 2545



Dans ce numéro

La municipalité en bref	2
Mot de l'inspecteur	3
Service incendie	4 à 6
Club FADOQ	7
Bibliothèque municipale	8
Centre de partage	8
Compo Haut-Richelieu	9
Mot d'Alain Gaucher	10
Hydro-Québec	10
Comité environnement	11
Complexe sportif	11
Chaudrons et crampons	12
Service des loisirs	12 & 13
Nos commerçants	14 à 16

✓ Le Conseil municipal désire souhaiter à tous ses citoyens un automne riche en récolte de toutes
✓ sortes.

✓ Savourez ces dernières journées ensoleillées et profitez-en pour
✓ faire des excursions en plein air, du nettoyage de terrains, de la
✓ bicyclette, etc., car ce sont des activités que *Les Blaisois* affec-
✓ tionnent particulièrement en automne.

✓ Continuez l'usage de la prudence et tout ira bien...



Infos de votre municipalité

Éclairage DELL



Le projet d'éclairage de rue au DELL est en processus d'analyse du territoire. Le projet a retardé dû à la COVID. La firme Énergère prévoit installer le tout au printemps prochain. Nous vous tiendrons au courant dans les prochains Blaisois.

Jeux d'eau



Le Conseil municipal a pris la décision d'acquérir une petite installation de jeux d'eau qui sera bonifiée au fil des ans. Ces jeux seront installés au parc Au vent fou. Nous espérons qu'ils soient fonctionnels dès l'an prochain!

Service incendie



Nous vous rappelons que depuis le 1^{er} avril dernier, c'est la municipalité de Napierville qui assure notre sécurité au niveau du service de sécurité incendie et des premiers répondants. Ils s'assurent aussi de coordonner l'aide avec les municipalités qui nous entourent en cas d'incendie majeur ainsi que de la prévention. Cette entente est d'une durée de 5 ans. Une autopompe à la caserne de Saint-Blaise-sur-Richelieu est toujours présente et des pompiers habitant à Saint-Blaise-sur-Richelieu répondent aux appels sur notre territoire entre 19h et 7h. Le jour, ce sont les pompiers en caserne à Napierville qui répondent aux appels.

Sûreté du Québec



Nous vous invitons à ne pas hésiter à téléphoner à la sûreté du Québec au **310-4141** pour toutes problématiques les concernant. Si c'est un problème de vitesse dans votre quartier, vous pouvez communiquer avec la municipalité, nous remplissons un formulaire que nous remettrons à la SQ. Nous avons eu de bons résultats de cette façon. Si c'est le weekend, vous pouvez communiquer directement avec eux. Une série de nos règlements rédigés en concertation pour toute la MRC est aussi applicable par la SQ. Ce sont les règlements 468-17 à 473-17 concernant les systèmes d'alarme, le bruit, la paix publique et les nuisances, le colportage et la sollicitation, la circulation et le stationnement ainsi que sur les animaux. Vous pouvez les consulter sur le site de la municipalité dans la section Publications/Règlements municipaux : st-blaise.ca

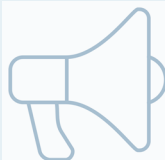
Les assemblées du Conseil



Pour connaître le contenu des assemblées du Conseil municipal, nous vous invitons à consulter les procès-verbaux sur le site de la municipalité dans la section Publications : www.st-blaise.ca

Voici les dates d'assemblée pour les derniers mois de l'année 2020. Les rencontres sont à 19 h 30 à la Salle du conseil à l'Hôtel de ville et elles sont publiques.

- 7 octobre
- 4 novembre
- 2 décembre



Avis public

Vous pouvez consulter les avis publics de la municipalité sur le site internet au www.st-blaise.ca dans la section publication.

Page Facebook



Pour connaître les nouvelles de la municipalité au fur et à mesure, nous vous invitons à vous abonner à notre page facebook <https://www.facebook.com/villestblaise>.



Abri temporaire

A l'heure des pommes et des feuilles qui changent de couleur, le temps est venu de fermer la piscine et de rentrer les meubles de patio.

Pour tous ceux d'entre vous qui souhaiteraient protéger leur voiture contre les assauts de l'hiver, l'installation d'abri temporaire est permise **entre le 15 octobre et le**

15 avril. Assurez-vous de respecter les normes suivantes : être à un minimum de 60 cm des lignes latérales de terrain et 1 mètre minimum de la rue. Et **à partir du 15 novembre**, il sera défendu d'avoir un véhicule automobile stationné dans la rue entre 23hrs et 7hr le lendemain matin, et ce jusqu'au **1^{er} avril prochain**.

Clôture à neige



De plus, pour ceux d'entre vous qui installez une clôture à neige, celle-ci est permise entre le **15 octobre et le 15 avril** de l'année suivante.

Roulotte



Avis aux propriétaires de roulottes, n'oubliez pas que si vous souhaitez laisser votre roulotte entreposer sur votre terrain, vous devez vous procurer un permis d'entreposage, si ce n'est pas déjà fait pour la période allant du **1er novembre au 30 avril**.

Mandat



Lorsque vous mandatez votre ingénieur en vue de faire ou refaire votre installation septique, n'oubliez pas de le mandater également pour l'émission de votre certificat de conformité. Sans ce papier vous ne pourrez garantir la conformité de celle-ci et la valeur de revente pourrait être diminuée au moins du même montant. Donc, soyez vigilant car nous avons à cœur vos intérêts.

Sécurité



Afin de faciliter le travail des services d'urgences, il est obligatoire d'afficher le numéro civique de la propriété afin qu'il soit visible de la rue. Donc, il est important de vérifier que nos propriétés soient bien identifiées et identifiables en tout temps.

Sécurité pour le déneigement (stationnement)



Aussi, il faut s'assurer que nos aménagements et stationnements d'hiver ne nuisent pas au travail des déneigeuses. À partir du **15 novembre**, il sera défendu d'avoir un véhicule automobile stationné dans la rue entre **23 h et 7 h**, et ce jusqu'au **1er avril prochain**.

Pour me joindre :

Courriel : inspecteur@st-blaise.ca

Richard Lecompte
Inspecteur



Une alarme incendie non fondée est un signal indiquant le déclenchement d'un système d'alarme incendie relié à un centre de télésurveillance et qui a causé le déplacement inutile des pompiers.

TROP D'ALARMES INCENDIE NON FONDÉES AU QUÉBEC

Plus de neuf alarmes incendie sur dix que reçoivent les centres de télésurveillance sont non fondées.

Près de 20 % de ces alarmes sont dues à une installation déficiente des composantes du système d'alarme, à un mauvais entretien et à des composantes défectueuses.

Plus de 40 % de ces alarmes sont engendrées par de la fumée légère (vapeur d'eau, fumée de cigarette ou de chauffage, poussière).

Environ huit alarmes incendie non fondées sur dix se déclenchent entre 7 h et 20 h, lorsque les occupants sont à leur domicile. Ils peuvent donc réagir rapidement pour éviter que les pompiers se déplacent inutilement.

PROPRIÉTAIRES

Conseils pour éviter les alarmes non fondées

Faites installer les détecteurs de fumée du système d'alarme loin des sources de fumée ou de vapeur d'eau : cuisine, pièce avec foyer, salle de bain ou atelier.

Optez pour des détecteurs photoélectriques : ils sont moins sensibles à la fumée légère et à la vapeur.

Bien que l'activation de la fonction de délai soit facultative, il est recommandé de la faire activer à l'intérieur d'une propriété privée. Renseignez-vous auprès de votre centre de télésurveillance ou du spécialiste qui en fait l'entretien.

Il est déconseillé de la faire activer dans les bâtiments destinés à héberger des personnes dont la capacité d'évacuation est limitée, par exemple les résidences privées pour aînés.

Utilisation du système d'alarme incendie

- Assurez-vous que votre système d'alarme relié à un centre de télésurveillance répond aux normes en vigueur.
- Apprenez comment fonctionne votre système d'alarme et montrez-le aux occupants de votre demeure.
- Assurez-vous que le numéro de téléphone de votre centre de télésurveillance est inscrit sur le clavier de commande du système ou près de celui-ci.
- Renseignez-vous auprès de votre municipalité sur la réglementation concernant l'installation et le fonctionnement des systèmes d'alarme incendie.

Entretien du système

- Faites remplacer les détecteurs de fumée tous les 10 ans.
- Procédez à des essais deux fois par année pour assurer leur bon fonctionnement.
- Nettoyez fréquemment l'extérieur des détecteurs de fumée à l'aide d'un aspirateur. N'ouvrez pas le boîtier.
- Prévenez votre centre de télésurveillance à la suite d'une panne électrique ou téléphonique. Testez ensuite votre système.
- Inspectez les piles de votre système d'alarme et assurez-vous que leurs bornes ne sont pas corrodées. S'il y a corrosion ou fuite de liquide, faites-les vérifier par un spécialiste.

ENTREPRENEURS EN CONSTRUCTION OU EN RÉNOVATION

Conseils lors des travaux dans les bâtiments résidentiels

- Informez-vous auprès du propriétaire sur la manière de désactiver et de réactiver le système d'alarme incendie relié à un centre de télésurveillance.
- Demandez au propriétaire, avant de commencer les travaux, d'aviser son centre de télésurveillance au début et à la fin des travaux.
- Localisez les fils du système d'alarme, les détecteurs de fumée et de chaleur ainsi que les gicleurs afin de ne pas les endommager.
- Recouvrez chaque détecteur de fumée d'un couvercle rigide et étanche.
- Passez délicatement l'aspirateur sur les couvercles rigides avant de les enlever ainsi que sur les détecteurs à la fin de chaque journée de travail et à la fin des travaux.
- Aérez la pièce pendant les travaux.

Plus de 10 % des alarmes incendie non fondées sont occasionnées par des travaux de construction ou de rénovation.

Précaution

Agissez avec précaution lorsque vous utilisez des outils qui provoquent de la fumée, soulèvent de la poussière ou dégagent de la vapeur à proxi-

mité des détecteurs de fumée, comme un pistolet chauffant, une torche à l'acétylène ou une sa-bleuse.

Soyez consciencieux quand vous percez un mur, un plafond ou un plancher, car vous pourriez abîmer un fil du système d'alarme.

PROFESSIONNELS DE L'INSTALLATION ET DE L'ENTRETIEN

Recommandations pour l'installation et l'entretien

Recommandez à vos clients de se renseigner sur la réglementation municipale concernant l'installation des systèmes d'alarme.

Une alarme incendie non fondée peut :

- miner la confiance de vos clients à l'égard de la fiabilité de leur système d'alarme et des services offerts par votre entreprise;
- faire hésiter vos clients à activer leur système d'alarme, exposant ainsi les occupants et leur domicile aux risques d'incendie.

Installation professionnelle

- Programmez le système avec un premier délai de base de 30 secondes où l'alarme sonne seulement dans la demeure. Si un occupant a appuyé sur une touche du clavier de contrôle, le système devra permettre un second délai de 60 secondes pour composition du code d'accès, ce qui évitera la transmission de l'alarme et cessera la sonnerie.

Informez le centre de télésurveillance des travaux avant l'installation ou l'entretien.



Patrick Gagnon TPI.
Directeur, service des Incendies
Napierville / St-Cyprien de Napierville
260 St-Nicolas, Napierville, Québec, J0J

- Installez les systèmes d'alarme incendie résidentiels, selon les recommandations de la norme CAN/ ULC-S540 *Norme sur les systèmes d'alarme incendie résidentiels et de sécurité des personnes : installation, inspection, mise à l'essai et entretien.*
- Privilégiez l'utilisation des détecteurs photoélectriques et des pièces homologuées ULC.
- Installez les détecteurs de fumée, selon les recommandations du fabricant et les normes en vigueur. Les détecteurs se trouvant au sous-sol devraient être placés à proximité des escaliers menant à l'étage.
- Installez un relais de fin de ligne pour signaler une défectuosité au panneau de contrôle du système d'alarme, dans l'éventualité où l'alimentation électrique des détecteurs serait coupée.
- Expliquez à vos clients comment utiliser et entretenir leur système d'alarme.

Entretenez la confiance

Un système d'alarme incendie installé et entretenu selon les normes en vigueur et les recommandations du fabricant constitue la meilleure publicité pour votre entreprise!

90 SECONDES POUR RÉAGIR!

La majorité des systèmes d'alarme incendie disposent d'une fonction de délai de **90 secondes** avant la transmission du signal d'alarme à un centre de télésurveillance. Demandez à votre installateur ou au responsable de l'entretien du système de s'assurer qu'elle est activée.

Avant d'annuler l'alarme, vérifiez pour quelle raison elle s'est déclenchée : incendie réel, manipulation erronée, fumée légère, etc. Considérez toute alarme comme fondée jusqu'à preuve du contraire.

En présence de fumée ou d'un feu, évacuez les occupants jusqu'au point de rassemblement, puis faites le 9-1-1. Ne retournez pas à l'intérieur sans la permission des pompiers.

Si vous êtes certain que l'alarme est **non fondée**,



vous disposez de **90 secondes** pour composer votre code d'accès afin d'annuler l'alarme et d'éviter sa transmission au centre de télésurveillance.

Si votre système ne dispose pas de la fonction d'annulation, attendez une minute après le début de l'alarme que la ligne téléphonique se libère, puis appelez votre centre de télésurveillance.

RÉACTION : 90 SECONDES POUR ÉVITER UNE ALARME!

N'oubliez pas que l'activation de la fonction de délai transmission du signal d'alarme accorde un maximum de **90 secondes** aux occupants pour vérifier le bien-fondé de l'alarme et, le cas échéant, pour l'annuler en composant le code d'accès au clavier du système.

Une alarme incendie non fondée est un signal qui a causé le déplacement inutile des pompiers et qui peut :

- coûter cher à la municipalité et aux contribuables, compte tenu des effectifs qu'elle monopolise;
- être passible d'une amende dans certaines municipalités;
- monopoliser les pompiers loin des urgences véritables, pouvant ainsi compromettre la sécurité des citoyens;
- entraîner les intervenants d'urgence à exposer leur vie et celle de leurs concitoyens au danger lors de leurs déplacements.

Être consciencieux et prudent évite bien de fausses alarmes.
C'est la responsabilité de chacun d'en réduire le nombre!

Pour plus d'information, rendez-vous au securitepublique.gouv.qc.ca, onglet sécurité civile et sécurité incendie.

Sécurité publique
Québec



50^{ème} anniversaire du Réseau FADOQ

Le premier club de l'Âge d'Or québécois a été fondé dans notre région par Marie-Ange Bouchard à Saint-Jean-sur-Richelieu en 1970. Pour commémorer la 50^e anniversaire, là où la Fédération a pris racine, 50 000 arbres seront plantés cette année. En collaboration avec le programme EDEN Canada et la Ferme Guyon, le projet a débuté fin mai lorsque 500 arbres ont été plantés le long de l'autoroute 35 et de la route 104 dans le secteur d'Iberville. Un projet pour honorer les pionniers de nos clubs mais aussi poser un geste pour les générations futures.

Renouvellement de cartes de membres



Suite à la fermeture des clubs et des bureaux **FADOQ** en mars, une nouvelle procédure provinciale a dû être mise en place pour les cartes de membre. Nos membres vont maintenant recevoir un avis par la poste. Ensuite, le membre choisit parmi les options, soit de remplir le formulaire et le retourner dans l'enveloppe incluse déjà affranchie, ou en ligne sur **www.fadoq.ca** en cliquant sur « Adhésion » en haut de l'écran. Attention au paiement par chèque, écrivez seulement **FADOQ** et pas le nom de notre club. Tout changement ou correction de coordonnées peuvent être fait sur l'avis de renouvellement et en ajoutant l'adresse courriel, le membre recevra l'infolettre par internet mensuellement.

1-800-828-3344 devient le numéro pour téléphoner directement avec des questions et des changements d'adresse dans l'avenir. Si vous ne trouvez pas votre avis de renouvellement, simplement téléphoner - - votre ancienne carte porte votre numéro de membre et le numéro de notre club.

Relance des activités du club local

Nous vivons une situation sans précédent. Notre Fédération représente le groupe d'âge le plus vulnérable et doit suivre à la lettre les directives de la Santé Publique. Le Réseau et les conseils d'administration de chaque club travaillent constamment et planifient pour une ouverture progressive, cependant ce relancement va demander beaucoup d'ajustements et changements dans nos procédures et activités. La santé de nos membres est notre plus grande priorité. Pour l'instant notre club doit attendre le feu vert de la Santé Publique pour tenir des activités à l'intérieur.

Pourquoi renouveler en temps de pandémie et confinement

Depuis le début de la pandémie mondiale les clubs ont dû arrêter toutes leurs activités. Certains membres sont déçus et se demandent s'ils vont renouveler leur abonnement, d'autres veulent mettre fin à leur abonnement. D'autres membres ont un fort sentiment d'appartenance à la **FADOQ** et vont continuer leur support afin que leur club local puisse continuer à exister et que les aînés continuent d'être représentés par un regroupement provincial qui incite les gouvernements à poser des gestes concrets à l'amélioration de la qualité de tous les aînés. Au-delà du rabais substantiel des polices d'assurances, 1 500 autres rabais et privilèges existent encore à travers de la province.

Restez en forme!

Osez... Bougez...



Plus nous vieillissons, moins nous bougeons. Moins nous bougeons, moins nous avons envie de participer à des activités. Vieillir n'est pas un choix, mais il y a beaucoup que nous pouvons faire pour mieux vieillir. Surtout dans ce temps de confinement et semi-isolation, nous devons découvrir de nouvelles façons de bouger là où on est.

Soyez actifs! Soyez positifs!

Jocelyne Auclair
Présidente Club **FADOQ**

Nouvelle de vote bibliothèque



Bonne nouvelle, en septembre le samedi est ajouté à l'horaire.

Les abonnées peuvent dorénavant circuler dans la bibliothèque pour le faire le choix des livres qu'ils veulent emprunter mais doivent porter un masque en tout temps.

Pour le moment l'horaire est:

mardi et jeudi de 19 h à 21 h
samedi de 10 h à 12 h

Venez voir nos nouveautés, on a bien hâte de vous voir.
L'équipe des bénévoles



Centre de Partage
COMMUNAUTAIRE JOHANNAIS

Projet pilote de dépannage ponctuel élargi :

Le Centre de Partage Communautaire Johannais est au service des gens!

Saint-Jean-sur-Richelieu, le 6 juillet 2020 – Le déploiement du projet est prévu pour le 20 juillet prochain, afin de desservir le plus grand nombre de personnes dans le besoin, nous voulons étendre nos services de dépannage à l'extérieur de notre ville de Saint-Jean-sur-Richelieu.

Plusieurs personnes et familles à faible revenu vont déménager sous peu ou se relocaliser dans une autre région. Ces personnes vulnérables n'ont pas nécessairement les moyens de s'acheter des meubles dus à la situation actuelle avec la COVID-19 dont plusieurs d'entre eux ont perdu leur emploi. Nous offrons déjà ce service dans notre ville mais nous aimerions desservir un plus grand nombre de personnes en élargissant notre territoire. Les types de personne qui nous demande d'être dépanné sont des hommes ou des femmes, avec ou sans enfant. Ils ont été en période de séparation, ont perdu leur emploi, n'ont aucun revenu ou bien vivent une tragédie.

Voici les villes que nous allons desservir : Brossard, La Prairie, Mont-Saint-Grégoire, Saint-Alexandre, Sainte-Anne-de-Sabrevois et Saint-Blaise-sur-Richelieu. Il suffit de prendre rendez-vous aux 450-347-6711 du lundi au vendredi entre 9 h et 17 h.

Fondé en mai 1988, le Centre de Partage Communautaire Johannais est un organisme sans but lucratif, oeuvrant en économie sociale et qui a pour mission la lutte contre la pauvreté, en favorisant la participation sociale et économique de toutes les personnes en fonction de leur capacité. Nous récoltons les dons des citoyens à domicile afin de redistribuer les biens essentiels sous forme de dépannage ponctuel.

Le Centre de Partage Communautaire Johannais est soutenu par le Fonds d'urgence pour l'appui communautaire, du gouvernement du Canada, et par la Fondation du Grand Montréal.

Source : **Karine Beaupré pour le Centre de Partage Communautaire Johannais**
Directrice générale
450-347-6711 | info@cpcjohannais.com



INFORMATIONS

Écocentres Lacolle

Voici un rappel concernant les horaires des écocentres près de Saint-Sébastien.

- Écocentre Lacolle :
 - ◇ Samedi, entre 9h et 15h
- Écocentre Saint-Luc :
 - ◇ Mardi au vendredi, entre 8h et 15h
 - ◇ Samedi, entre 9h et 15h
 - ◇ Fermé les dimanches et les lundis

Mesures sanitaires préventives

- ⇒ Un nombre maximum de véhicules sera admis sur le site en même temps.
- ⇒ L'accès au poste d'accueil et à la toilette est interdit.
- ⇒ Aucun contact physique n'est autorisé avec le personnel.
- ⇒ Le permis de conduire de l'utilisateur de même que tout document pouvant être demandé pour avoir accès aux écocentres devra demeurer dans les mains de l'utilisateur tout en étant lisible pour le valoriste (préposé).

Pour tout connaître du fonctionnement des écocentres : compo.qc.ca/ecocentres

Des débris parmi les branches, c'est NON!

Lors des opérations de broyage réalisées au cours des dernières semaines, nous avons retrouvé plusieurs matières « autres » que les branches :

- dalles de béton
- contenants de plastique
- tiges et pièces de métal
- matériaux de construction

En plus de causer des bris d'équipements coûteux, la présence de ces indésirables auraient pu blesser l'opérateur.

Merci de faire preuve de civisme en respectant les indications de nos valoristes et en déposant vos matières aux endroits appropriés.

Matières acceptées et refusées à l'écocentre : compo.qc.ca/ecocentres

Action de grâce

À l'occasion de l'Action de grâce le lundi 12 octobre prochain, aucune modification n'est apportée à l'horaire des collectes. Pour leur part, les écocentres seront tous fermés.

Les bacs doivent être mis en bordure de rue avant 7 h le matin de la collecte. Lors de jours fériés, plusieurs personnes en congé ne sortent pas leur bac. Les camions de collecte ayant moins de bacs à vider lors de leur tournée, la collecte s'effectue plus rapidement qu'à l'habitude.

Compo-Haut-Richelieu inc. est responsable de la gestion des matières résiduelles pour douze municipalités de la MRC du Haut-Richelieu. Son mandat consiste à orchestrer les services de la manière la plus économique possible, et ce, dans les règles de l'art.

Site Web : www.compo.qc.ca

Téléphone : 450 347-0299

Courriel : info@compo.qc.ca

Bandes riveraines en zone agricole



Le mercredi 2 septembre, des représentants de l'UPA ont déposé un document demandant l'appui de la municipalité à un projet de protection des bandes riveraines agricoles de la Montérégie. Le conseil municipal a donc choisi d'appuyer cette demande, d'autant plus que son rayonnement touche toute la Montérégie.

Le plan proposé comporte deux phases dont la première est déjà amorcée soit celle où l'accent est mis sur l'importance du respect de la bande riveraine et la mobilisation des producteurs à respecter la réglementation. Pour mieux comprendre les avantages de respecter la bande riveraine, des outils sont offerts par la tenue de conférences, l'Infolettre des syndicats locaux, reportages télévisés, site web, etc. D'ailleurs le syndicat de l'UPA du Haut-Richelieu a démontré beaucoup d'ardeur, dans la dernière année, pour diffuser de l'information sur le sujet.

La phase 2 vise à offrir un accompagnement technique et financier sur l'implantation des bandes riveraines. Les municipalités, responsables de l'application de la réglementation, seront donc sollicitées pour partager des solutions viables pour y arriver. Les conseillers agricoles pourront satisfaire l'accompagnement à la réalisation de bandes riveraines auprès des producteurs agricoles.

Donc, l'ensemble de ces mesures d'appui devraient aboutir au respect de la bande riveraine dont l'implantation améliorera la stabilisation des berges, la réduction de l'érosion de surface, la survie et pollinisation par les insectes, la végétalisation des berges, l'amélioration de la qualité de l'eau et de la biodiversité.

En fin de compte, si le respect des bandes riveraines s'avère acquis sous peu, on règle, en même temps, une bonne partie des problèmes reliés à l'application des pesticides et des fertilisants. Le conseil municipal; accueille donc cette position de l'UPA comme une pièce maitresse pour des résultats concrets et valorisants au niveau des producteurs et aussi des consommateurs qui font aussi partie de la solution.

Le meilleur est à venir

Alain Gaucher

Main d'œuvre recherchée



Pour assurer la protection du réseau électrique et réduire les pannes, nous réalisons l'entretien des arbres à proximité du réseau sur des milliers de kilomètres. Ces travaux sont essentiels.

Toutefois, depuis quelques années, la main-d'œuvre habilitée à faire de l'élagage, de l'abattage et du déboisement près du réseau électrique se fait plus rare. Nos fournisseurs ne peuvent donc pas maintenir la cadence prévue et des travaux d'entretien devront conséquemment être reportés dans certaines régions.

Encouragez les arboriculteurs de votre région à s'informer sur les conditions à remplir pour être autorisés à travailler près du réseau et à soumissionner auprès d'Hydro-Québec.

Comité environnement



Une forêt urbaine

Le comité Environnement a donc survécu à la COVID et propose un projet de forêt urbaine regroupant plusieurs objectifs à court et long terme. En premier lieu, le site se situe au sud du terrain de soccer au parc communautaire du village. Cet espace est composé de remblai provenant des travaux qui ont permis l'implantation du réseau pour le traitement des eaux usées du village.

Dans le but de valoriser ce secteur, l'idée d'une forêt urbaine tombait à point. De plus, en associant le site à une mission éducative et récréative, c'est toute la communauté qui en bénéficiera. De fait, l'organisme Arbre Évolution qui a déjà planté des petits arbres au pourtour du terrain de soccer prendra charge de la plantation de 500 arbres, à tout le moins, avec l'aide de bénévoles au mois d'octobre prochain.

Il y aura donc des efforts, sur le plan environnemental, pour enrichir le sol et permettre le reverdissement de ce territoire. Passant des arbres utiles pour constituer une haie brise-vent jusqu'aux arbres à noix et fruitiers, la forêt devrait comporter une biodiversité intéressante qui évidemment sera étirée dans le temps et les générations. Il y aura possibilité de profiter des pentes favorables pour créer un petit marais ajoutant le coassement de la grenouille à la présence des oiseaux, sans compter celle des écureuils chapardeurs.

Un volet éducatif est donc planifié avec la participation du personnel et élèves de notre école élémentaire. La plantation sera le premier pas et faire connaître la forêt avec ses essences multiples sera le second. En installant des panneaux d'interprétation, la connaissance de la forêt deviendra disponible à tous. De plus, une placette aménagée au centre du site permettra aux élèves et enseignants d'y faire la classe.

Le volet récréatif est également encouragé par le prolongement de la piste de marche déjà présente autour du terrain de soccer. Il est donc prévu de faire serpenter un sentier dans la forêt tout en donnant accès à la placette centrale pour un peu de repos et quiétude.

Donc un projet légèrement ambitieux qui prendra de la valeur au fil du temps et des années et qui devrait nous survivre. Le comité Environnement travaille sur ce projet mais aussi sur d'autres comme la récupération du verre et peut-être de la styromousse, les bandes riveraines, la relation avec Compo Haut-Richelieu, les travaux publics, la recherche de subvention, etc.

Alain Gaucher

Afin de pouvoir ouvrir le gymnase, nous avons mis en place des mesures de sécurité et avons changé la plage horaire.

Vous pouvez pratiquer les sports suivants aux journées suivantes :

Pickleball : lundi-mercredi* (18 h à 21 h) samedi (13 h à 16 h)

Badminton : mardi-jeudi (18 h à 21 h)

Jeux libres : vendredi (18 h à 21 h)



	instructeur sur place les mercredis



C'est un groupe de marche qui sillonne les municipalités rurales participantes pour favoriser de saines habitudes de vie et l'exercice physique en plein-air.

Ces marches, d'une durée approximative de 60 minutes à fréquence d'une fois semaine, favoriseront l'activité physique tout en permettant de créer des liens entre les participants et de leur faire découvrir de nouveaux endroits sécuritaires pour marcher.

Une animatrice accompagnera les groupes et offrira des capsules d'information sur différents sujets en lien avec la pratique d'activité physique principalement chez les personnes de plus de 60 ans. Bouger en groupe, c'est plus stimulant !

Les lieux de rassemblement sont sujets à changements.

Assurez-vous d'avoir complété le formulaire d'inscription via le lien suivant ou en communiquant à l'adresse courriel ci-bas pour recevoir toute modification du lieu de rassemblement.

Lien pour inscription: <https://bit.ly/2Dafw9Y>

Pour plus d'informations, contactez l'animatrice (Alexandra) des groupes de marche en écrivant à l'adresse courriel

cramponsanimateur@gmail.com



SERVICE • LOISIRS

MUNICIPALITÉ DE Saint-Blaise-sur-Richelieu

7 & 8 novembre



Nous devrions avoir un Salon de Noël les **7 et 8 novembre** prochain.
Nous devons mettre en place les mesures sanitaires nécessaires afin de vous offrir un Salon sécuritaire...

Vous étiez inscrit à un cours lors de la session hiver 2020 et ceux-ci ont été annulés...
Pas d'inquiétude, le crédit sera appliqué lors de votre prochaine inscription et advenant le cas que vous ne vous inscriviez pas à d'autre cours, un chèque vous sera transmis par la poste.
Merci de votre compréhension.





Message spécial aux animateurs du camp de jour le Blaisir fou



Nous aimerions prendre un moment pour adresser des remerciements très sincères aux animateurs du camp de jour. Malgré la situation actuelle COVID-19, vous avez accepté de relever ce défi et d'animer les enfants de la municipalité.

Grâce à vous, plus de 60 enfants, ont passé un été dans leur municipalité et vous avez réussi.

Soyez assurés que le Conseil municipal est fier de votre travail et se joint à moi pour vous remercier. Peut-on se dire à l'an prochain...



Objets devenus sans propriétaires à la suite du camp de jour.

Pour les récupérer, merci de passer à l'Hôtel de ville situé au 795, rue des Loisirs du lundi au jeudi de 7 h 45 à 16 h 30 et le vendredi de 7 h 45 à 16 h.

MERCI D'ENCOURAGER NOS MARCHANDS LOCAUX!

Saint-Blaise-sur-Richelieu
maraîcher en sols vivants

paniers de légumes • miel • oeufs fermiers

carole.reid.forget@gmail.com 514-775-9908

suivez-nous sur

MEMBRE
RMQ ET ANQ

Massothérapie
Mylène Dupuis

- Massages suédois, kinésithérapie, femme enceinte, réflexologie, drainage lymphatique
- Soins corporels
- Soins des pieds
- Sauna infrarouge

SUR RENDEZ-VOUS 514.794.7616 • MASSOMYLENEDUPUIS.CA
619 RTE 223 • ST-BLAISE-SUR-RICHELIEU • QC • J0J 1W0

LES ENTREPRISES R.B.Q.: 27481498-91

EXCAVATION • FONDATION • TRANSPORT

Marc-André
Cell. 514.977.1974

450.291.3318 • gmstblaise@videotron.ca

877, rue Principale, Saint-Blaise, Qc J0J 1W0

Centre d'Orthothérapie Nathalie Mongeau

Orthothérapie - Massothérapie - Kinésithérapie
Thérapie crânio-sacrée - Drainage lymphatique

1187, 2^e rue
Saint-Blaise-sur-Richelieu
Québec, J0J 1W0

Tél. : 450-291-5263

Membre Réseau des massothérapeutes professionnels du Québec

Vivez une expérience unique en plein air!
Chevaux à proximité pour tous les services.

Une Pixel d'inspiration

- Hypnose thérapeutique (Stress, Anxiété, dépendances, etc.)
- Coaching en pleine conscience
- Nettoyage & déparasitage énergétique
- Soins Reiki / Séance Access Bars

Nancy Fafard, Naturothérapeute (n.d.)
Technicienne en hypnothérapie
Coach de pleine conscience

Membre de l'ACNN
Reçus pour les assurances offerts

T. 514 836.3896 W. UnePixel.com

SOYEZ VU et RECONNU en TOUT TEMPS

LOQuence
communication

ARTICLES PROMOTIONNELS
IDENTITÉ DE MARQUE • WEB
IMPRESSIONS • PUBLICITÉS
DESIGN GRAPHIQUE

w. loquence.ca
t. 514.836.3896
c. info@loquence.ca

Saint-Blaise-sur-Richelieu

SOYONS FIER DE
NOTRE EXPERTISE LOCALE



Distributeur
Yvon Girard



Eau de source

Tél : 450.291.5636 Cell : 450.357.7989

Pièces Artisanales Uniques

Vases, Urnes Funéraires, porte crayons etc..



Essences de bois utilisées:
érable, noyer, chêne,
acajou, etc.

Michel M. Chabot
Tourneur sur bois

<https://chabotdm.wixsite.com/its-my-turn>

Téléphone: (450) 291-3219

Courriel: chabotdm@videotron.ca



Slim Confort

Jennifer Ritchot, propriétaire
Slimwave & Infrathérapie

514-653-1325

Page Facebook : Slim Confort



Coiffure Perfecto

COIFFURE POUR ELLE ET LUI

POSE D'ONGLES

106, 29^e avenue
Saint-Blaise
450 349-1843



■ Nancy Bouchard, maître coloriste



22
ANS

COMMERCIAL

RBQ 8302-2632-57

- ESTIMATION GRATUITE

- ASSURANCE RESPONSABILITE

- TRAVAIL GARANTI

lanteigne.l@videotron.ca

- BUREAU

- BOUTIQUE

- TERRASSE

- RESTAURANT

- CHAMBRE D'HÔTEL

Cell: 514-894-6149



18
ANS

**TOITURE
ROOFING**

RBQ 8302-2632-57

- ESTIMATION GRATUITE

- ASSURANCE RESPONSABILITÉ

- TRAVAIL GARANTI

lanteigne.l@videotron.ca

- BARDEAUX D'ASPHALTE

- TOITURE PLATE

- REVÊTEMENT EXTÉRIEUR

- DÉMOLITION

CELL: 514-894-6149

BUR./FAX: 450-930-0592

RÉPERTOIRE DES COMMERCE ET SERVICES DE ST-BLAISE

Bouffe

Le Bleuésime	450 291-5937
Ferme Cabru, paniers de légumes, miel, œufs fermiers	514 775-9908
Yvon Girard, livraison jus, eau et distributeur de café Keurig	450 291-5636

Construction

GM St-Blaise, excavation, fondation, etc.	450 291-3318
Laurent Lanteigne constructions	514 894-6149
Soudure-Usinage D.L. inc.	514 867-4745

Santé

Centre d'orthothérapie, Nathalie Mongeau	450 291-5263
Familiprix, Marie Normandeau pharmacienne	450 930-9300
Mylène Dupuis, massothérapie	514 794-7616
Nancy Fafard, maître Reiki et coach de pleine conscience	514 836-3896
Slim Confort	514 653-1325

Services professionnels

Loquence communication, design-publicité-impression, etc.	514 836-3896
Michel M. Chabot, pièces artisanales uniques en bois	450 291-3219

Services animaliers

Salon Toilettage Moustaches dorées	450 291-3566
------------------------------------	--------------

Soins et beauté

Coiffure Perfecto, coiffure pour elle et lui	450 349-1843
--	--------------



Soudure-Usinage
D.L. Inc.

SERVICE D'URGENCE 24 / 7 | 514 867-4745

SOUDURE MOBILE | BOOM TRUCK



Marie Normandeau **Pharmacienne propriétaire**

Affiliée à:



286, rue Mayrand
Saint-Jean-sur-Richelieu (Québec) J3B 3L6
T: 450 347-1818
F: 450 347-5350

Suivez-nous sur:



familiprix.com

767, rue Principale
Saint-Blaise-sur-Richelieu (Québec) J0J 1W0
T: 450 930-9300
F: 450 930-9302
martin_marie@bell.net

INDUSTRIEL » COMMERCIAL » RÉSIDENTIEL

- Soudure - Usinage
- Aluminium - Acier - Inox
- Arcair - Isothermie
- Escalier - Balcon - Rampe
- Remorque - Camion
- Machinerie agricole
- Projets spéciaux

RBO: 5649-5955-01

DANIEL LESTAGE, prop.

Cell.: 514 867-4745
Courriel: info@souduredl.ca
1908, 94^e avenue
Saint-Blaise-sur-Richelieu
(Québec) J0J 1W0

WWW.SOUDURED.L.CA

SALON MOUSTACHE DORÉ

TOILETTAGE ET PENSION

CAROLE RIENDEAU

TOILETTEUSE

POUR CHIEN SEULEMENT

1202 RUE LATOUR
ST-BLAISE-SUR-
RICHELIEU
TEL: 450-291-3566



COURRIEL: CAROLE.RIENDEAU@HOTMAIL.COM
FB: SALON DE TOILETTAGE MOUSTACHE DORÉ